

# La traduction raisonnée: ses exigences, ses applications, ses avantages

**Jean DELISLE, MSRC**  
Université d'Ottawa

*Il n'est au monde aucun  
obstacle qu'on ne saurait  
vaincre lorsqu'on a  
de la méthode.*

Bonaparte

«Le moi est haïssable.» J'en conviens, et je n'ai pas l'intention de contredire Blaise Pascal. Toutefois, pour retracer la genèse de la méthode d'initiation à la traduction que j'ai proposée, il y a une vingtaine d'années, sous le nom de «traduction raisonnée», il me faut parler de moi pour évoquer brièvement mon parcours d'étudiant en traduction, de traducteur, de réviseur et de professeur. J'aimerais montrer comment j'en suis venu à prendre conscience de la nécessité de structurer l'enseignement pratique de la traduction autour d'objectifs généraux et spécifiques.

Je tâcherai ensuite de faire voir comment cette méthode a été élaborée en fonction des contraintes imposées par le contexte canadien, ce qui me donnera l'occasion de formuler quelques remarques d'ordre général sur l'enseignement de la traduction. Je dirai aussi un mot du métalangage qui permet de tenir un discours cohérent lorsque l'on discute de traduction. En conclusion, j'énumérerai les principaux avantages que présente une méthode d'enseignement par objectifs, après avoir montré au préalable qu'il est possible de l'appliquer aussi à la traduction littéraire.

Je suis bien conscient qu'il y a d'autres façons d'enseigner la traduction et que chacune d'elles a ses mérites. Loin de moi de penser que l'approche par objectifs d'apprentissage que je préconise est la seule méthode valable. Je ne dirai pas, comme Louis XV, «après moi le déluge».

Un manuel qui s'intitule *La traduction raisonnée* peut faire penser à un recueil de recettes comme *La cuisine raisonnée*<sup>1</sup>. Dans mon esprit, cependant, le mot «raisonné» n'est aucunement associé à un livre de cuisine. Il évoque plutôt l'*Encyclopédie* de Diderot qui, comme vous le savez, porte en sous-titre, *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Le mot «raisonné» dans le titre du manuel désigne une démarche qui s'appuie sur des démonstrations et des exemples concrets.

Voilà pour les remarques préliminaires. Entrons maintenant dans le vif du sujet par le passage obligé du «moi haïssable». Pour ce faire, il nous faut reculer quarante-cinq ans en arrière.

## Parcours professionnel: première étape

Tout a commencé en 1968. Cette année-là, l'Université de Montréal inaugure un programme de traduction professionnelle de trois ans, le premier du genre au Canada, conduisant à une licence. Je suis de la première cohorte. La plupart des séminaires pratiques de traduction sont alors donnés par des traducteurs de métier très compétents. De ce point de vue: rien à redire. Par leur maîtrise des langues et des réalités professionnelles de la traduction, ces traducteurs aguerris représentaient pour nous, jeunes étudiants, un idéal à atteindre. La plupart d'entre eux n'ont cependant aucune expérience de l'enseignement de cette nouvelle matière, ni reçu aucune formation particulière en pédagogie.

La méthode que tous utilisent consiste à distribuer un texte à traduire au début de chaque séance et à demander aux étudiants de lire à tour de rôle une phrase et de la traduire. Le professeur commente ces traductions ou demande au groupe de juger les performances de leurs camarades. À la fin de chaque séance, il remet un court texte à traduire – rarement plus de 300 mots, le plus souvent sans la moindre indication de la provenance du texte et de ses destinataires –, texte qu'il faut rendre une semaine plus tard. Cet exercice de traduction nous est ensuite rendu

<sup>1</sup> Paru pour la première fois en 1919, le livre *La cuisine raisonnée* est demeuré la référence par excellence des cuisines francophones pendant plusieurs décennies. Une nouvelle édition est parue en 2013, à Montréal, aux Éditions Fides, 411 p.

la semaine suivante, corrigé et noté. Voilà, en gros, comment les choses se passaient, à l'époque. Il faut dire à la décharge de ces pionniers de l'enseignement de la traduction qu'ils n'avaient aucun modèle dont ils auraient pu s'inspirer. Tout était à faire dans le domaine.

Leur méthode d'enseignement, qualifiée de «séances de crucifixion», ne tarda pas à susciter le mécontentement des étudiants qui protestèrent et déclenchèrent une «révolution de palais». Souvenons-nous qu'en 1968 la contestation étudiante entraina dans les mœurs universitaires. Les étudiants trouvaient cette façon d'enseigner la traduction peu dynamique, monotone et discutable du point de vue pédagogique.

Ils avaient l'impression de perdre leur temps, de tourner en rond. Ils invoquaient comme argument qu'ils apprendraient davantage et plus rapidement s'ils traduisaient sept heures par jour dans un service de traduction sous la supervision d'un bon réviseur ou encadrés par un traducteur d'expérience. La direction du département fut saisie de leurs doléances, mais ne sut trop comment leur donner suite. Une université est un gros paquebot à qui il faut du temps pour changer de cap. De mon côté, j'observais la situation en me disant qu'il y avait certainement quelque chose à faire pour remédier à cette situation.

Mon diplôme en poche, j'ai commencé ma carrière comme traducteur dans un ministère de la fonction publique fédérale. Là, j'ai constaté l'écart qui sépare un traducteur débutant, même diplômé, et un traducteur de métier. J'ai cruellement constaté les lacunes de l'enseignement que j'avais reçu, même si ces trois années d'études à l'Université de Montréal n'avaient pas été inutiles, il faut le reconnaître. «On ne vous a pas appris cela?» me répétait mon réviseur dont le travail consistait à revoir les traductions de trois traducteurs débutants et à compléter leur formation.

Après quelques années, j'ai été moi-même promu réviseur à la suite d'un concours. Deux des trois traducteurs dont j'avais la responsabilité étaient des traducteurs fraîchement diplômés. J'ai donc pu constater qu'ils éprouvaient les mêmes difficultés que j'avais eues à mes débuts.

## **Parcours professionnel: deuxième étape**

Puis, l'Université d'Ottawa m'a offert un poste de professeur, ce que j'ai accepté avec empressement, car j'avais l'intention de faire une carrière universitaire. Comme je venais du milieu professionnel, on m'a donc confié des cours pratiques de traduction, de sorte que je me suis retrouvé, du jour au lendemain, devant des classes de vingt à trente étudiants.

J'avais donc bouclé la boucle, ayant été successivement étudiant en traduction, traducteur, réviseur, puis professeur. À ma première année d'enseignement à l'Université, j'étais mis au pied du mur, pour ainsi dire. Si la critique est facile, l'art est difficile, surtout l'art d'enseigner la traduction.

Je n'avais plus le choix: il me fallait répondre à toute une série de questions d'ordre pédagogique. Comment organiser mon enseignement? Comment faire en sorte de ne pas reproduire dans mes séminaires l'enseignement «sans plan de cours» que j'avais reçu? Comment arriver à donner aux étudiants le sentiment d'avoir appris quelque chose à la fin de chaque séance? Comment maintenir leur intérêt sans me transformer en clown? Comment établir une progression dans mon enseignement? Comment diversifier les activités d'apprentissage? Toutes ces questions et plusieurs autres m'assaillaient. J'avais quelques intuitions, mais pas de solutions claires. Il me fallait faire preuve de créativité coûte que coûte.

Je dois vous dire que l'université m'avait recruté conditionnellement à ce que j'obtienne un doctorat, passeport indispensable à toute carrière universitaire. Dans les années 1970, il était encore possible d'entreprendre une carrière universitaire tout en poursuivant des études doctorales. J'ai donc pris à mes frais une année sabbatique et je me suis inscrit à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, de l'Université de Paris, qui venait de créer le premier doctorat en traductologie.

Vous pensez bien que mon sujet de thèse était choisi avant même que je pose les pieds à Paris. J'avais même accumulé de nombreuses fiches sur le sujet et esquissé un plan de thèse, ce qui ne manqua pas

d'impressionner ma directrice Danica Seleskovitch, lors de notre première rencontre.

Je me suis plongé avec détermination dans la rédaction de ma thèse, mon avenir professionnel en dépendait. Mes nombreuses recherches et lectures aidant, les choses ont commencé à se clarifier. J'explorais un territoire encore peu fréquenté: la conception d'une méthode d'enseignement de la traduction professionnelle.

Cette thèse a donné lieu à une publication: *L'analyse du discours comme méthode de traduction* parue en 1980. Dès mes premières années d'enseignement, j'ai jugé utile d'aller chercher une formation en pédagogie en assistant à des ateliers offerts par notre Centre de pédagogie universitaire. C'est là que j'ai approfondi les concepts d'objectifs d'apprentissage, d'évaluation formative et d'évaluation sommative, et que je me suis familiarisé avec la taxonomie de Benjamin Bloom. J'ai aussi procédé à une analyse détaillée d'une cinquantaine de manuels de traduction existant pour le domaine anglais-français<sup>1</sup> avant de produire mon propre manuel.

Cette réflexion, qui prolongeait celle amorcée dans ma thèse, aboutit à la publication de la première mouture de *La traduction raisonnée* en 1993. La 3<sup>e</sup> édition vient de paraître<sup>2</sup>. Voilà en gros quel a été mon cheminement qui n'a par ailleurs rien d'exemplaire.

## Les leçons tirées de ce parcours

Qu'est-ce que ce parcours m'a appris? Il m'a appris que traduire un texte à vingt ou à trente ce n'est pas *enseigner* la traduction. Cette façon de faire – il serait abusif de parler de «méthode» m'est apparue peu efficace pour apprendre à traduire.

Ce parcours m'a aussi appris qu'il fallait d'abord et avant tout tenir compte des besoins réels des étudiants et du contexte d'apprentissage. Le

<sup>1</sup> V. Jean Delisle (1992, 17-47). Une mise à jour de cette étude a porté à 88 le nombre de manuels étudiés (Delisle 2005, 145-165).

<sup>2</sup> *La traduction raisonnée*, avec le concours de Georges L. Bastin, Georges Farid, Marco A. Fiola (coauteur), Aline Francœur, Noëlle Guilloton, André Guyon, Charles Le Blanc et Elizabeth Marshman, 3<sup>e</sup> éd., Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 720 p. Formats papier, PDF et ePUB.

fait d'avoir continué pendant une dizaine d'années à accepter de petits contrats de traduction, d'avoir donné des cours pratiques de traduction et d'avoir corrigé des centaines de copies pendant la rédaction de ma thèse et la gestation de mon manuel m'a fait prendre conscience de plus en plus précisément des points précis sur lesquels devait porter l'initiation à la traduction de textes pragmatiques. En clair, quand 27 étudiants sur 30 commettent la même erreur au même endroit dans un texte, il y a là, de toute évidence, un problème qui mérite une attention particulière.

J'ai aussi compris que pour optimiser l'initiation à la traduction, il fallait la structurer à partir des difficultés *récurrentes* de traduction qui ressortaient sans cesse des copies d'étudiants que je corrigeais. Ces difficultés ne sont pas forcément les mêmes entre toutes les paires de langues.

Enfin, j'ai appris qu'il fallait concevoir des activités diversifiées d'apprentissage.

## **Le contexte canadien**

Le contexte canadien n'est pas celui de la France, de la Belgique ou de la Roumanie, bien que qu'il puisse y avoir des recoupements. Enseigner la traduction juridique au Canada, par exemple, c'est en partie enseigner le droit et «donner envie à des étudiants de découvrir ce monstre à quatre têtes qu'est le droit au Canada» (Lavoie 2014). Les quatre têtes de ce monstre sont le droit civil, la common law (les deux systèmes juridiques qui cohabitent au pays), le français et l'anglais (les deux langues officielles du pays). La situation serait toute autre dans un pays n'ayant qu'un seul système juridique et qu'une seule langue officielle.

Au fil des années, le contexte canadien a amené les concepteurs de programmes de traduction à orienter la formation dans une direction bien précise. Soumis aux mêmes réalités du marché partout au pays, les professeurs en sont venus à partager une vision commune de la formation des traducteurs, de sorte que l'on peut parler, à la suite de Jean-Paul Vinay, d'une «école canadienne» (1957, 148) de traduction. Les traits distinctifs de cette «école» sont nombreux et influent sur les contenus pédagogiques:

- On y a très tôt créé **deux filières** bien distinctes, l'une pour la formation des traducteurs, l'autre pour celle des interprètes.
- La formation universitaire en traduction se donne presque uniquement au **premier cycle**.
- L'apprentissage se fait dans le **sens anglais-français** et vice versa.
- On accorde très **peu de place** aux langues autres que le français et l'anglais, contrairement aux Écoles européennes.
- On établit une nette distinction entre la **traduction didactique** (traduire pour apprendre les langues) et la **didactique de la traduction professionnelle** (2005, 45-59) (apprendre à traduire en vue d'exercer une profession).
- La formation est axée essentiellement sur les **textes pragmatiques** (non littéraires).
- Il n'y a aucun programme de **traduction littéraire**<sup>1</sup>.
- La majorité des séminaires pratiques sont confiés à des **traducteurs professionnels**.
- Compte tenu de la nature des programmes, on y a intégré très tôt des cours de **terminologie**, de **recherche documentaire**, de **rédaction** et d'**initiation aux aides à la traduction** (mémoires de traduction, banques de terminologie, concordanciers, etc.).
- Très tôt aussi, dès 1970 en fait, on a mis sur pied des **stages obligatoires** en entreprise ou dans des services de l'administration publique.

Compte tenu de leur orientation professionnelle, les Écoles de traduction ont toujours eu le souci de rester **en phase avec le monde du travail** et d'adapter leurs programmes en fonction des **besoins changeants du marché**. La formation des traducteurs ne s'est donc

---

<sup>1</sup> Ce ne sera plus vrai à partir de l'automne 2014. En effet, l'Université de Sherbrooke ajoutera un cheminement en traduction littéraire et traductologie à sa maîtrise en littérature comparée. «Ce nouveau profil spécialisé d'études propose[ra] une réflexion élargie sur la traduction, menée dans une perspective tant historique que contemporaine. Il allie[ra] la dimension théorique, par l'étude des grands courants en traductologie, et la dimension pratique, par le renforcement des compétences en traduction de textes littéraires de genres variés.» (Godbout 2014).

jamais développée en vase clos. Il y a toujours eu une forte synergie entre:

- les formateurs universitaires,
- les traducteurs et terminologues de métier,
- les associations professionnelles,
- les services de traduction en entreprise,
- les grands organismes publics donneurs d'ouvrage.

\*

## La traduction raisonnée

La conception d'une méthode raisonnée de la traduction devait donc impérativement tenir compte de ce contexte général. On ne conçoit pas une méthode d'enseignement dans l'abstrait. C'est pourquoi la méthode que j'ai conçue renferme des objectifs qui portent sur des difficultés *récurrentes* de traduction telles qu'elles se présentent:

1. dans les textes pragmatiques (non littéraires),
2. formulées selon les règles de la langue écrite,
3. à des apprentis traducteurs,
4. dans un séminaire d'initiation à la traduction générale,
5. de l'anglais vers le français,
6. et qui se destinent au métier de traducteur professionnel.

En traduction, la réflexion théorique et la pratique sont souvent un couple désuni. J'ai donc tenté de les rapprocher dans la mesure du possible. La méthode prend appui sur les principaux concepts de la théorie interprétative de l'École de Paris, de même que sur les travaux des comparatistes. En didactique de la traduction, les démarches interprétative et comparative ne sont pas antinomiques, mais complémentaires.

Mon observation des performances de mes étudiants et ma réflexion sur la pédagogie de la traduction m'ont amené à isoler quatre aptitudes fondamentales à développer chez les futurs traducteurs: *dissocier les langues* à un très haut niveau, *appliquer les procédés de traduction*, *intégrer des connaissances non linguistiques à des énoncés linguistiques* (compléments cognitifs) et, enfin, *maîtriser les techniques de rédaction*, c'est-à-dire connaître les usages de la langue écrite.

Pour y arriver, j'ai développé une dizaine d'objectifs généraux, des dizaines d'objectifs spécifiques et des centaines d'exercices grâce auxquels il est possible d'isoler les principales catégories de difficultés récurrentes à résoudre pour ne pas progresser «à l'aveuglette». Il est primordial de faire acquérir aux étudiants de bons réflexes afin qu'ils évitent les défauts de méthode.

Certaines personnes pourraient ne pas aimer cet «émiettement» des difficultés, ce «saucissonnage» des problèmes de traduction. À ces personnes, je réponds que les objectifs et les exercices consacrés, par exemple, aux difficultés d'ordre lexical n'ont pas pour but de faire mémoriser cinq ou dix équivalents français de tel ou tel mot très polyvalent très courant dans les textes pragmatiques anglais, où pullulent des mots passe-partout comme *development*, *pattern*, *policy*, *system*.

Ces exercices sont d'abord et avant tout des exercices d'interprétation lexicale. Ils offrent l'occasion d'élargir la palette expressive de ceux et celles qui s'initient à la traduction et qui ont bien besoin d'enrichir leur vocabulaire et d'assouplir leur style, tous les professeurs de traduction ici présents en conviendront certainement. Ces exercices visent à inculquer une démarche cognitive, tout en faisant découvrir, pour chaque mot traité, la grande diversité des solutions possibles en fonction des contextes. On aurait tort, par conséquent, d'assimiler ces exercices à des *recettes*. Ce serait se méprendre grossièrement sur l'esprit de la méthode d'apprentissage préconisée dans le manuel *La traduction raisonnée*. Les livres de recettes n'ont jamais fait les grands chefs

Cette méthode permet d'aborder systématiquement le métalangage de la traduction, la documentation utile aux traducteurs et la méthode de travail. Une méthode ne remplacera jamais le talent, mais permet de faire acquérir de bonnes habitudes de travail. *La traduction raisonnée* traite aussi des outils technologiques, du processus de la traduction et des règles d'écriture régissant la langue écrite. Enfin, des difficultés d'ordre lexical, syntaxique et stylistique font l'objet d'objectifs généraux distincts.

En somme, *La traduction raisonnée* porte sur les principaux aspects du maniement du langage à la charnière de deux langues. La méthode est «raisonnée» en ce sens que s'initier à traduire c'est

apprendre à lire un texte original avec les yeux d'un traducteur, c'est-à-dire apprendre à y repérer les difficultés d'interprétation et de reformulation qu'il renferme et pouvoir les nommer. Ce dernier point est important.

## Le métalangage

J'ai toujours eu la conviction qu'un enseignement universitaire digne de ce nom doit fuir l'impressionnisme et les concepts flous. L'apprentissage de la traduction suppose l'acquisition d'un outillage conceptuel adapté aux exigences de la formation. L'expérience prouve qu'il est difficile, voire impossible, de tenir un discours structuré sur les phénomènes de la traduction sans disposer d'une terminologie idoine.

Le glossaire qui figurait dans la première édition du manuel, celle de 1993, a été repris, retravaillé en équipe, notamment avec des terminologues chevronnés, et a fait l'objet, en 1999, d'une publication collective quadrilingue (fr, en, es, de): *Terminologie de la traduction*<sup>1</sup>. Le fait que ce vocabulaire fondamental de l'enseignement de la traduction ait été traduit et adapté dans une douzaine d'autres langues, dont le roumain par Rodica Baconsky en 2005<sup>2</sup>, est une indication du besoin auquel il répondait.

La formation professionnelle, en prise directe sur le marché, n'exclut pas pour autant la recherche plus «désintéressée» aux cycles supérieurs, c'est-à-dire à la maîtrise et au doctorat.

La formation d'une terminologie particulière marque dans toute science l'apparition d'une conceptualisation nouvelle et correspond à une étape décisive de son évolution. Une science ne s'impose réellement comme telle que dans la mesure où elle peut faire valoir des concepts qui lui sont propres. Et ce qui vaut pour une science vaut également pour une discipline comme la traduction et son enseignement.

---

<sup>1</sup> Jean Delisle, Hannelore Lee-Jahnke et Monique C. Cormier (codir.), *Terminologie de la traduction / Translation Terminology / Terminología de la traducción / Terminologie der Übersetzung*, Amsterdam, John Benjamins, 1999, 451 p.

<sup>2</sup> Rodica Baconsky, *Terminologia traducerii*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 2005, 195 p.

Ce n'est donc pas un hasard si l'initiative de produire un recueil de termes propres à l'enseignement de la traduction date de la fin des années 1990. Le champ des études traductologiques était alors en voie de consolidation et acquerrait son autonomie par rapport aux disciplines connexes, tout au moins dans l'institution universitaire canadienne, mais ailleurs dans le monde aussi.

On a fini par comprendre qu'enseigner la traduction, ce n'est enseigner ni la linguistique, ni la grammaire, ni la philologie, ni la littérature, ni les langues. On a compris que, bien qu'elle soit une discipline carrefour, la traduction peut faire l'objet d'un enseignement *sui generis*. Elle peut se prévaloir d'une terminologie propre dans ses trois grands sous-champs: la théorie, l'histoire et l'enseignement. Son objet d'étude s'est considérablement précisé depuis vingt ans.

## La recherche, terre nourricière de l'enseignement

L'émergence de programmes de deuxième et de troisième cycle est sans doute la manifestation la plus évidente de la nouvelle autonomie de la discipline, parallèlement à la multiplication des programmes, des colloques et des revues savantes. Comme le montre le tableau ci-dessous, mises à part quelques notables exceptions, dont *Babel* (1955), *Meta* (1966) et *Équivalences* (1970), les revues de traductologie se sont multipliées au cours des trente dernières années, au rythme d'une revue par année en moyenne:

### Revues de traductologie [Liste non exhaustive]

<i>Palimpsestes</i> , 1987	<i>Across Languages &amp; Cultures</i> , 2000
<i>Target</i> , 1988	<i>LANS-TTS</i> <sup>1</sup> , 2002
<i>TTR</i> , 1988	<i>Forum</i> , 2003
<i>Sendebar</i> , 1990	<i>Exchanges</i> , 2003
<i>Livius</i> , 1992	<i>Atelier de traduction</i> , 2004

<sup>1</sup> *Linguistica Antverpiensia New Series: Themes in Translation Studies* fait suite à la revue belge de linguistique appliquée *Linguistica Antverpiensia*, fondée en 1967 à l'Institut supérieur de traducteurs et d'interprètes d'Anvers. À l'initiative de Lieven D'hulst, la traductologie devint sa principale, puis sa seule orientation, de sorte que la nouvelle revue s'appelle désormais *LANS-TTS* (<https://lans-tts.uantwerpen.be/index.php/LANS-TTS>).

<i>Turjuman</i> , 1992	<i>Transfer</i> , 2006
<i>Hermes</i> , 1993	<i>Revue SEPTET</i> , 2007
<i>Hieronymus</i> , 1993	<i>The Interpreter and Translator</i>
<i>The Translator</i> , 1995	<i>Trainer</i> , 2007
<i>Viceversa</i> , 1995	<i>Mutatis Mutandis</i> , 2008
<i>Cadernos de Tradução</i> , 1996	<i>MonTI</i> , 2008
<i>Ikala</i> , 1996	<i>Redit</i> , 2008
<i>InTRAlinea</i> , 1998	<i>Translationes</i> , 2009
<i>Hermeneus</i> , 1999	<i>mTm, A Translation Journal</i> , 2009
<i>Vertere</i> , 1999	<i>Translation &amp; Interpreting</i> , 2009
<i>Núcleo de Tradução</i> , 1999	<i>Tusaaji: A Translation Review</i> , 2012
	<i>Translation Spaces</i> , 2012

Deux de ces revues sont consacrées exclusivement à la didactique de la traduction et de l'interprétation. La première, *The Interpreter and Translator Trainer*, a vu le jour chez St. Jerome Publishing, éditeur qui vient d'être absorbé par Routledge. La seconde, *Redit*, lancée par un groupe de professeurs de l'Université de Málaga, aborde l'étude de l'enseignement de la traduction sous différents points de vue théoriques et favorise le développement d'initiatives pédagogiques.

Les programmes de maîtrise et de doctorat sont aussi un gage de croissance, car une discipline qui n'est pas nourrie par la recherche risque l'anorexie.

Outre les nombreuses maîtrises existantes, la création de trois doctorats en traductologie aux universités d'Ottawa (1997), de Laval (1999) et de Montréal (2000) visait à favoriser la recherche en traduction, en général, et en didactique de la traduction, en particulier. Si dans les écoles professionnelles de traduction il convient d'arrimer formation et besoins du marché au niveau du premier cycle, il faut aussi éviter de verser dans l'utilitarisme et négliger la dimension proprement universitaire de la formation des traducteurs. Je plaide ici, entre autres, en faveur de l'inclusion dans tous les programmes de premier cycle d'un séminaire d'histoire de la traduction qui ouvre les horizons et montre que la manière de traduire a évolué au cours de l'histoire.

\*

## La traduction littéraire: mise en place pédagogique

J'ai tenté de montrer jusqu'ici qu'il est possible d'appliquer à l'enseignement de la traduction générale une méthode par objectifs d'apprentissage. Dans un article de la revue *Meta*, j'ai décrit l'application de cette méthode à un séminaire de traduction spécialisée, en l'occurrence la traduction économique (1988, 204-215)<sup>1</sup>.

Qu'en est-il de la traduction littéraire? Est-il concevable de structurer un tant soit peu cet enseignement dans un programme de maîtrise, par exemple? Je me suis posé la question et j'aimerais vous faire part ici du fruit de ma réflexion. Soit dit en passant, j'ai toujours trouvé que la conception d'un plan de cours et la planification d'une formation représentent ce qu'il y a de plus créateur dans le travail d'un professeur. J'ai personnellement toujours pris beaucoup de plaisir à cet exercice de créativité, aux antipodes de la morne et fastidieuse correction de copies...

Tout d'abord, il me semble indispensable d'aborder le sujet sous l'angle historique. L'intérêt et l'utilité d'un cours d'histoire de la traduction dans un programme de traduction ne sont plus à démontrer (D'Hulst 1994, 8-14). Bien peu de théoriciens ont prétendu que les travaux historiques sur la traduction ne sont d'aucune utilité pour le théoricien et le professeur de traduction.

L'étude de l'histoire de la traduction est indissociable de la constitution du champ de la traductologie, de son objet d'étude. En mettant l'étudiant en contact avec la réflexion passée sur la traduction, l'histoire lui permet de suivre l'évolution de cet art au fil des siècles. Elle apporte une grande leçon de relativité, ouvre des perspectives, développe l'esprit critique.

En l'absence d'un tel cours dans le programme de formation, je présenterais un échantillon aussi représentatif que possible de la manière de traduire à diverses époques. On ne traduit pas au Moyen Âge de la même façon qu'à la Renaissance ou au XIX<sup>e</sup> siècle et il y a des raisons à cela. Évidemment, une liste de suggestions de lectures bien ciblées accompagnerait cette présentation.

---

<sup>1</sup> Reproduit dans *L'enseignement pratique de la traduction* (2005, 187-203).

En tête de liste, je placerais le plus récent ouvrage de Michel Ballard, *Histoire de la traduction. Repères historiques et culturels*<sup>1</sup>. Principalement pour les qualités didactiques de cet ouvrage<sup>2</sup>, qui cartographie très bien ce champ d'études. Son panorama, profusément documenté, couvre l'histoire de la traduction de l'Antiquité à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. Taillant dans une masse de données foisonnantes, l'auteur reconnaît que «le terrain balisé est surtout l'Europe [...] avec quelques prolongements vers d'autres cultures» (Ballard 2013, 7). L'histoire de la traduction en Roumanie, par exemple, a droit à plus de quatre pages.

Deuxième point important, cette incursion dans l'histoire serait l'occasion de familiariser les étudiants avec quelques notions clés de la critique des traductions. Le tableau «Deux manières historiques de traduire» (v. l'Annexe I) peut se révéler utile pour démêler l'écheveau des principaux termes de ce vocabulaire grâce auquel il est possible de tenir un discours que l'on souhaite le plus cohérent possible sur le sujet. On fait donc ici d'une pierre deux coups: on assimile quelques notions clés tout en se familiarisant avec le métalangage du domaine.

## Définition d'objectifs d'apprentissage

Est-il envisageable, en traduction littéraire, de définir des objectifs généraux et spécifiques d'apprentissage? Pour répondre à cette question, il importe dans un premier temps de se demander en quoi une œuvre littéraire diffère d'une étude économique ou d'un texte juridique. Quels sont les traits distinctifs du texte littéraire?

Une des voies pour y parvenir consiste à chercher à savoir ce que les traducteurs littéraires de renom, les traductologues et les critiques considèrent comme une *mauvaise* traduction. Pour Jean-René Ladmiral, «nos traductions ne sont bonnes que de toutes les pires auxquelles on a échappé» (Ladmiral in Constantinescu 2013, 215). Aux yeux du traducteur et professeur de traduction Paul Bensimon, la mauvaise

<sup>1</sup> Bruxelles, De Boeck, coll. «Traducto», 2013, 234 p.

<sup>2</sup> Tous les chapitres se terminent par une synthèse («Faites le point»), une bibliographie thématique d'ouvrages spécialisés («Pour aller plus loin») et des questions portant sur le contenu du chapitre («Testez vos connaissances»).

traduction: «est celle qui ne [tient] pas compte du caractère organique de l'œuvre, des réseaux des métaphores, des réseaux d'image, des termes de symbolisation, de la textualité» (Bensimon in de Almeida 1988). On connaît les méfaits des «*disparates*» (Delisle 2007, 141-164), ces discordances d'ordre stylistique dont souffrent certaines traductions. Le texte littéraire se caractérise, en outre, par une dynamique, un élan, un mouvement que l'on doit retrouver dans la traduction.

Alors que le texte pragmatique (administratif, commercial, technique) a une visée purement communicationnelle (transmettre des informations), l'œuvre littéraire a pour objectif de transmettre une expérience, des émotions, une vision du monde, le tout enrobé dans un style original et une esthétique personnelle. Si l'aspect esthétique n'est pas l'aspect dominant des textes pragmatiques, il est en revanche central dans le texte littéraire qui forme une *totalité organique vivante*, innervée de *réseaux lexicaux, métaphoriques, symboliques*.

Le traducteur de textes pragmatiques n'est au fond qu'un communicateur, alors que le traducteur littéraire «sert de fil conducteur à une voix» (Yourcenar [1952] in Lerousseau 2013, 64), comme l'a magnifiquement dit Marguerite Yourcenar<sup>1</sup>. Contrairement au traducteur technique, le traducteur littéraire recrée véritablement l'œuvre originale à partir du verbe de l'écrivain. Il me semble essentiel d'insister, au début d'un séminaire de traduction littéraire, sur cette différence capitale. Voilà certainement un des premiers objectifs à inclure dans un plan de cours.

Il importe ensuite de réserver un autre objectif au *projet de traduction* du traducteur. On entend par là la stratégie qu'utilise de façon cohérente un traducteur en fonction de la visée qu'il adopte pour la traduction d'une œuvre donnée (v. l'Annexe I). Ce «projet de traduction» qui n'est pas sans rappeler le «projet d'écriture» d'un écrivain oriente la démarche du traducteur à l'égard du texte source. Il a un caractère global, et se distingue des décisions ponctuelles prises au fur et à mesure que progresse la traduction.

Selon le cas, le traducteur peut être cibliste ou sourcier, adopter une stratégie d'adaptation ou de traduction littérale, changer le genre

<sup>1</sup> L'écrivain-traducteur suisse Felix Philipp Ingold ne dit rien d'autre lorsqu'il écrit: «Le texte traduit est un texte que l'on a continué à écrire» (in Tappy 1998).

d'un texte ou le modifier en fonction des besoins spécifiques du public cible. L'une des meilleures descriptions systématique d'un projet de traduction est à mon avis l'étude *Faulkner. Une expérience de retraduction*, publiée sous la direction d'Annick Chapdelaine et Gillian Lane-Mercier (2001).

On peut aussi concevoir d'autres objectifs en s'inspirant des treize «tendances déformantes» bien connues d'Antoine Berman (1999). Il ne faut pas oublier, cependant, qu'il s'agit là du point de vue d'un sourcier et que lui-même, dans ses traductions, n'a pas toujours su éviter les déformations dénoncées. Je renvoie à ce propos à l'article «Berman, étranger à lui-même?» de Marc Charron, qui a «mesuré [une] traduction [de Berman] *Yo el Supremo* à l'aune des 'tendances' déformantes» (2001, 99).

Les avis sont partagés sur les traces du texte original qui doivent subsister dans la traduction. Pour Berman, une traduction dont on ne voit pas que c'est une traduction est forcément une mauvaise traduction. Jean-René Ladmiral pense exactement le contraire, et il n'est pas le seul. Dans son plus récent livre, *La joie du passeur*, le grand traducteur Georges-Arthur Goldschmidt écrit «que l'essentiel de la traduction se situe ailleurs que dans une exactitude de premier degré; le lecteur d'ailleurs ne s'y trompe jamais: tout texte dont il dit 'cela sent la traduction' est à tous coups une traduction pour le moins discutable» (2013, 175). On ne s'entend donc pas sur la notion de *mauvaise* traduction.

On peut aborder la question par l'autre bout de la lorgnette et se demander quelles sont les qualités que l'on reconnaît à une *bonne* traduction ou à une «grande traduction» (Berman 1990, 2). Berman utilise la notion de «grande traduction» pour décrire une œuvre traduite qui est une réussite exceptionnelle, un chef d'œuvre qui a été digérée, assimilée, absorbée par la culture réceptrice.

L'œuvre seconde, pour être réussie, sera dotée idéalement des mêmes propriétés littéraires, de la même *littéarité* que l'œuvre première, de la même *cohérence significative*, des mêmes *qualités esthétiques*, de la même *unité* profonde.

On peut aussi trouver des idées d'objectifs pertinents pour structurer un séminaire ou un manuel de traduction littéraire en

dépouillant des revues de traductologie, des monographies ou des ouvrages collectifs sur la traduction littéraire ou des actes de colloques. Ce sont là des gisements d'une grande richesse.

On y trouvera, par exemple, une abondante documentation sur les «culturèmes» ou unités porteuses d'information culturelle. Ces réalités particulières d'une culture, étudiées notamment par Georgiana Lungu-Badea (2009, 15-78), sont souvent parmi les plus délicates à transposer d'une culture à une autre. Les stratégies mises en œuvre par les traducteurs pour intégrer ces références culturelles dans le texte cible méritent très certainement de faire l'objet d'un ou de plusieurs objectifs spécifiques.

Le discours des écrivains-traducteurs qui font connaître leur opinion sur les difficultés techniques de la traduction et argumentent leurs choix est une autre source à exploiter afin d'isoler des difficultés propres aux textes littéraires. Je pense notamment à Valéry Larbaud (1946), José Ortega y Gasset (2013), Albert Bensoussan (2005), Yves Bonnefoy (2000), Sylvie Durastanti (2002), Umberto Eco (2001) et Pierre Leyris (2007). À ces noms, il faut ajouter Milan Kundera pour qui «l'autorité suprême, pour un traducteur devrait être le *style personnel* de l'auteur», alors que les traducteurs «obéissent à une autre autorité: à celle du *style commun* du 'beau français' [...]» (1993, 133; souligné dans le texte). Se souvenant de l'enseignement de leurs professeurs de lycée, les traducteurs littéraires ont tendance à limiter les répétitions, déplore Kundera. Ce faisant, ils rabotent le «style personnel» de l'auteur traduit en éliminant, par exemple, les répétitions.

Or, chez certains auteurs, Kafka, par exemple, il y a un savoir-faire de la répétition qui revêt une importance mélodique. *Bis repetita placent*, disait Horace dans son *Art poétique*. Mais là encore, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il y ait unanimité chez les écrivains. Si Paul Léautaud se moque des gens qui fuient les répétitions et s'ingénient à trouver des synonymes, son ami André Billy considère la modulation des répétitions comme une façon de nuancer la pensée (Delisle 2013, 543-550).

Par ailleurs, quel traitement faut-il réserver aux patronymes et aux toponymes dans les traductions d'œuvres littéraires, traductions qui sont souvent des adaptations? Ici encore, il y a beaucoup à dire.

Preuve que le sujet mérite attention, Michel Ballard a publié un ouvrage complet sur *Le nom propre en traduction: anglais-français* (2001), ouvrage paru en roumain en 2011 dans une traduction coordonnée par Georgiana Lungu-Badea<sup>1</sup>. Cette étude va à l'encontre de l'opinion courante selon laquelle le nom propre ne se traduit pas. Les revues *Meta* et *Translationes* ont consacré elles aussi un numéro spécial à cette question<sup>2</sup>.

Quelle attitude faut-il adopter à l'égard des notes du traducteur (Henry 2000; Delisle 2013, 283-293) (NdT)? Autre difficulté récurrente justifiant un objectif spécifique. Encore une fois, les avis sont partagés sur la pertinence de ces notes dans une œuvre littéraire. Des critiques et des traducteurs littéraires les condamnent avec véhémence et y voient un aveu d'échec, «la honte du traducteur» (Aury 1963, XI), d'autres, comme Vladimir Nabokov, leur vouent une vénération quasi religieuse: «Que les traductions soient accompagnées de copieuses notes de bas de page, de notes qui s'élèvent comme des gratte-ciel jusqu'en haut d'une page [...]» (1955, 512; notre traduction). Le problème se pose différemment dans les textes pragmatiques (Delisle 2013, 283-293).

## Un ensemble de possibles

Les nombreuses divergences de vues concernant les traductions littéraires que nous venons de voir – notes du traducteur, traitement des répétitions, définition d'une bonne ou d'une mauvaise traduction –, nous invitent à considérer tout séminaire de traduction littéraire ou tout manuel de traduction littéraire comme un *éveil à un ensemble de possibles*, comme une ouverture sur des pratiques parfois déviantes, mais jamais condamnables en soi, puisque relevant de choix artistiques.

Tel que je le conçois, le séminaire de traduction littéraire pose davantage de questions qu'il n'en résout. Ses objectifs font voir les mécanismes en jeu et n'ont surtout pas pour but d'édicter des règles

<sup>1</sup> Michel Ballard, *Numele proprii în traducere, traducere coordonată de G. Lungu-Badea, prefață și note de traducere de G. Lungu-Badea*, Timișoara, Editura Universității de Vest, 2011, 378 p.

<sup>2</sup> V. «La traduction des noms propres», *Meta*, vol. 51, n° 4 (2006, 621-738); «Traductibilité des noms propres», *Translationes*, n°3 (2011).

rigides. D'ailleurs, comme l'a si bien dit le traducteur d'un texte célèbre de Schleiermacher, Christian Berner, «la traduction est une activité où l'on suit des règles sans disposer de règles pour appliquer les règles» (1999, 18). J'ai montré dans mon dictionnaire *La traduction en citations* à quel point le discours que l'on tient sur la traduction depuis deux mille ans est éminemment contradictoire (2007, XV-XXXII).

Enfin, il importe, selon moi, de s'attarder sur les difficultés les plus *récurrentes* de la traduction littéraire et de hiérarchiser les objectifs en établissant un ordre de priorité. Je ne placerais pas, par exemple, une étude sur la virgule (Demauelli 1995) en tête de liste des thèmes à traiter, même si le sujet n'est pas dénué d'intérêt et si la virgule est au cœur de fréquents cas de litiges.

L'Annexe II renferme un certain nombre d'objectifs qui pourraient constituer l'ossature d'un séminaire de traduction littéraire.

## Conclusion

En somme, la pédagogie n'est pas un catalogue de recettes. Elle se définit essentiellement comme *l'adéquation entre l'acte professionnel d'enseigner et les objectifs poursuivis par l'enseignement*. Enseigner, c'est guider vers un but.

Le premier avantage des objectifs d'apprentissage pour enseigner à traduire de façon raisonnée est de *fournir au professeur un instrument* lui permettant de *préparer ses cours* de façon méthodique.

Le deuxième avantage est de *faciliter la communication* entre professeurs et étudiants. Il n'est pas rare, surtout en traduction, que les étudiants saisissent mal ce que le professeur cherche exactement à leur faire assimiler. Grâce à des objectifs bien définis, ils sauront ce que leur professeur attend d'eux et ce sur quoi ils doivent faire porter leurs efforts et leurs lectures. Un examen n'est pas un jeu de devinettes.

La rédaction d'objectifs facilite aussi le *choix des instruments pédagogiques* ou, si l'on préfère, des moyens didactiques – manuels, diapositives, présentations PowerPoint, didacticiels, etc. Tous les objectifs ne nécessitent pas l'utilisation des mêmes moyens d'enseignement.

Le quatrième avantage des objectifs est de *susciter diverses activités d'apprentissage*. Dans un séminaire de traduction littéraire, on peut imaginer des activités telles que la production d'une version ciblisme et d'une version sourcière d'un même texte original, la comparaison de traductions, le commentaire de traductions, l'analyse littéraire, le résumé de lecture, la discussion en groupe, l'exposé oral, etc.

Enfin, les objectifs fournissent *une base pour l'évaluation* des apprentissages, car il doit y avoir un lien direct entre les objectifs spécifiques et l'évaluation sommative<sup>1</sup>.

Pour résumer dans une formule tout ce qui précède, je dirai que les objectifs d'apprentissage sont à un séminaire de traduction, ce que les fondations sont à un édifice.

## Annexes

### Annexe I

#### DEUX MANIÈRES HISTORIQUES DE TRADUIRE

	CIBLISTE	SOURCIER
<i>Visée du traducteur</i>	<b>Naturalisation des œuvres</b> ( <i>Gommage de l'altérité</i> )	<b>Épreuve de l'étranger</b> ( <i>Effort de métissage</i> )
<i>Idéal recherché</i>	<b>Fidélité</b> ( <i>À la langue et à la culture cible</i> )	<b>Fidélité</b> ( <i>À la langue et à la culture source</i> )
<i>Contraintes</i>	a) <b>Institution</b> b) <b>Conventions textuelles</b> c) <b>Univers du discours</b> d) <b>Langues</b> e) <b>Texte à traduire</b> f) <b>Sujet traduisant</b>	
	<b>DOXA</b>	
<i>Stratégies de traduction</i>	<b>Traduction libre</b> traduction idiomatique, paraphrase, imitation*, etc.	<b>Traduction littérale</b> traduction mot à mot, traduction-calque*, etc.

<sup>1</sup> Pour une définition plus complète des objectifs d'apprentissage, v. le chapitre «Objectifs d'apprentissage en enseignement de la traduction» dans *L'enseignement pratique de la traduction* (Delisle 2005, 61-80).

<b>Registres</b>	Traduire une œuvre <i>sans</i> : a) l'originalité de sa langue; b) le pittoresque de son époque; c) les faits de civilisation.	Traduire une œuvre <i>et</i> : a) l'originalité de sa langue; b) le pittoresque de son époque; c) les faits de civilisation.
<b>Procédés de traduction</b>	<b>Équivalences dynamiques</b> adaptations, compensations, périphrases, etc.	<b>Équivalences formelles</b> emprunts, archaïsmes, calques, etc.
<b>Effets produits</b>	<b>Traduction ethnocentrique</b> ( <i>Traduction-annexion</i> ) ( <i>Traduction rapprochante</i> )	<b>Traduction dépaysante</b> ( <i>Traduction décentrée</i> ) ( <i>Traduction éloignante</i> )
<b>Classes de traduction</b>	<b>Verres transparents</b>	<b>Verres colorés</b>

\* Tend vers la non-traduction. L'imitation tend vers la création originale, tandis que la traduction-calque tend vers la «répétition» du texte original par simple substitution d'unités lexicales correspondantes et de structures syntaxiques. Dans les deux cas, nous approchons des limites de la traduction.

## Annexe II

### SÉMINAIRE DE TRADUCTION LITTÉRAIRE

#### Objectif premier

Deux manières historiques de traduire: cibliste / sourcier

#### Objectif 2

Notions d'histoire de la traduction

#### Objectif 3

Distinguer textes pragmatiques et textes littéraires

#### Objectif 4

Le projet de traduction

#### Objectif 5

La critique des traductions

#### Objectif 6

Les retraductions

**Objectif 7**

Le traitement des «culturèmes»

**Objectif 8**

Apprendre à déceler les réseaux lexicaux

**Objectif 9**

La traduction des métaphores

**Objectif 10**

Les répétitions à valeur stylistique

**Objectif 11**

Registres de langue, dialogues, vernacularisation

**Objectif 12**

La notion de «disparate»

**Objectif 13**

La traduction des patronymes et des toponymes

**Objectif 14**

Les notes du traducteur (NdT)

## Références bibliographiques

- Almeida, Mônica de. (1998). «Entrevue avec Paul Bensimon». RFI. [en ligne]. Disponible sur: [www.rfi.fr/lffr/articles/072/article\\_240.asp](http://www.rfi.fr/lffr/articles/072/article_240.asp).
- Aury, Dominique. (1963). «Préface». In: Georges Mounin. *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris: Gallimard.
- Ballard, Michel. (2001). *Le nom propre en traduction: anglais-français*. Gap: Ophrys.
- Ballard, Michel. (2011). *Numele proprii în traducere*. Traduction coordonnée par G. Lungu-Badea. Préface et notes de traduction par G. Lungu-Badea. Timișoara: Editura Universității de Vest.
- Ballard, Michel. (2013). *Histoire de la traduction. Repères historiques et culturels*. Bruxelles: De Boeck, coll. «Traducto».
- Bensoussan, Albert. (2005). *J'avoue que j'ai trahi. Essai libre sur la traduction*. Paris: L'Harmattan.
- Berman, Antoine. (1990). «La retraduction comme espace de la traduction». In: *Palimpsestes*. n°4: 1-7.
- Berman, Antoine. (1999). *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*. Paris: Seuil.

- Berner, Christian. (1999). «Le penchant à traduire». In: Friedrich Schleiermacher. *Des différentes méthodes du traduire*. Traduction par Christian Berner. Paris: Seuil.
- Bonnefoy, Yves. (2000). *La communauté des traducteurs*. Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg.
- Chapdelaine, Annick, Lane-Mercier, Gillian (éds.). (2001). *Faulkner. Une expérience de retraduction*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Charron, Marc. (2001). «Berman, étranger à lui-même?». In: *TTR*, . 14, n°2: 97-121.
- Constantinescu, Muguraş. (2013). «Entretien avec Jean-René Ladmiral». In: Muguraş Constantinescu. *Pour une lecture critique des traductions*. Paris: L'Harmattan.
- D'Hulst, Lieven. (1994). «Enseigner la traductologie: pour qui et à quelles fins?». In: *Meta*, vol. 39, n°1: 8-14.
- Delisle, Jean. (2005). *L'enseignement pratique de la traduction*. Ottawa: Presses Université Ottawa.
- Delisle, Jean. (2007). «Avant-propos». In: Jean Delisle. *La traduction en citations*. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa: xv-xxxii.
- Demaneuelli, Claude. (1995) «La virgule en question». In: Michel Ballard (dir.). *Relations discursives et traduction*. Lille: Presses Universitaires de Lille: 121-140.
- Deslile, Jean, Fiola, Marco A. Avec le concours de Georges L. Bastin, Georges Farid, Aline Franceur, Noëlle Guilloton, André Guyon, Charles Le Blanc et Elizabeth Marshman. (2013). *La traduction raisonnée*. 3<sup>e</sup> éd. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Deslile, Jean. (1980). *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa. [en ligne]. Disponible sur: [uottawa.academia.edu/JeanDelisle](http://uottawa.academia.edu/JeanDelisle).
- Deslile, Jean. (1988). «L'initiation à la traduction économique». In: *Meta*, vol. 33, n°2: 204-215. Reproduit dans *L'enseignement pratique de la traduction*. (2005): 187-203.
- Deslile, Jean. (1992). «Les manuels de traduction: essai de classification». In: *TTR*, vol. 5, n° 1: 17-47.
- Deslile, Jean. (2005). *L'enseignement pratique de la traduction*. Beyrouth: Université Saint-Joseph, École de Traducteurs et d'Interprètes / Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.

- Deslile, Jean. (2007). «La notion de ‘disparate’ et la critique des traductions». In: *Revue SEPTET*, n°1: 141-164.
- Deslile, Jean. Hannelore Lee-Jahnke et Monique C. Cormier (codir.). (1999). *Terminologie de la traduction / Translation Terminology / Terminología de la traducción / Terminologie der Übersetzung*. Amsterdam: John Benjamins.
- Deslile, Jean. Hannelore Lee-Jahnke et Monique C. Cormier (codir.). (2005). Traduit par Rodica Baconsky, et Leon Baconsky. *Terminologia traducerii*. Cluj-Napoca: Casa Cărții de Știință.
- Durastanti, Sylvie. (2002). *Éloge de la trahison. Notes du traducteur*. Paris: Le Passage.
- Eco, Umberto. (2001). *Experience in Translation*. Traduit par Alastair McEwen. Toronto: University of Toronto Press.
- Godbout, Patricia. (2014). «Communiqué». [en ligne]. Disponible sur: <http://www.usherbrooke.ca/medias/communiqués/communiqués-détails/c/24731/>.
- Goldschmidt, Georges-Arthur. (2013). *La joie du passeur*. Paris: CNRS Éditions.
- Henry, Jacqueline. «De l’érudition à l’échec: la note du traducteur». In: *Meta*, vol. 45, n° 2: 227-240.
- Kundera, Milan. (1993). *Les testaments trahis*. Paris: Gallimard.
- Larbaud, Valery. (1946). *Sous l’invocation de saint Jérôme*. Paris: Gallimard.
- Lavoie, Judith. (2014). «Enseigner la traduction juridique en contexte canadien: les principaux outils». In: *Circuit*, n°121. [en ligne]. Disponible sur: [www.circuitmagazine.org/](http://www.circuitmagazine.org/).
- Lerousseau Andrée (dir.) (2013). *Des femmes traductrices*. Paris: L’Harmattan.
- Leyris, Pierre. (2007). *La chambre du traducteur*. Paris: José Corti.
- Lungu Badea, Georgiana. (2009). «Remarques sur le concept de culture». In: *Translationes*, n° 1: 15-78.
- Nabokov, Vladimir. (1955). «Problems of Translation: *Onegin* in English». In: *Partisan Review*, vol. 22, n°4: 496-512.
- Ortega y Gasset, José. (2013). *Misère et splendeur de la traduction*. François Géral (dir.). Postface de Jean-Yves Masson. Paris: Les Belles Lettres.

- Tappy, José-Flore. (1998). «Paroles en migration dans La Revue de Belles-Lettres». In: Marion Graf (dir.). *L'écrivain et son traducteur*. Genève: Éditions Zoé.
- Vinay, Jean-Paul. (1957). «Peut-on enseigner la traduction?». In: *Journal des traducteurs*, vol. 2, n°4: 141-148.